

LES GRELLETY DE LAFON EN PÉRIGORD

par Jacques LAFOND-GRELLETY

L'origine de cette famille est au coeur du Périgord, dans la région de Vergt, à quelques vingt kilomètres au sud de Périgueux. Ce sont les 17^e et 18^e siècles qui ont livré le plus de documents et de traits caractéristiques sur elle. L'étude qui est faite, se situe donc en ce lieu et à cette époque. Se référant aux traits dominants de la famille, cette étude se décompose en cinq parties :

- 1) Les événements historiques auxquels les GRELLETY ont participé au 17^e siècle.
- 2) Le caractère unique du patronyme : étymologie et origine.
- 3) Le caractère des notables de village que furent les GRELLETY aux 17^e et 18^e siècles.
- 4) La place de ces notables de village dans la société du temps.
- 5) La destinée de cette famille de notables de village et la dispersion de son patronyme en 1984.

1 - LES EVENEMENTS HISTORIQUES

Ces événements concernent deux sortes de soulèvements populaires qui ont marqué la première moitié du 17^e siècle et particulièrement la région de Vergt. Située aux portes de Périgueux, cette région était dénommée le Pariage à cause d'une vingtaine de paroisses soumises depuis 1307 à la juridiction commune des comtes de Périgord et du Chapitre de Saint-Front. Couverte d'une forêt touffue, elle fut de tout temps un refuge et une réserve de séditions. Les seigneurs locaux n'étaient pas les derniers à encourager et à protéger les révoltes qui s'y fomentaient. Nombreux bourgeois de Périgueux y avaient leur maison de campagne et y possédaient les clairières les plus fertiles. Les événements en question, parfaitement décrits par Y. M. BERCÉ dans son Histoire des Croquants (1974), se sont déroulés en trois temps :

- 1) La révolte des Communes du mois de mai 1637.
- 2) La guerre des Croquants de 1638 à 1641.
- 3) La Fronde de 1649 à 1652.

A) La révolte des Communes du mois de mai 1637.

L'origine est fiscale : l'ordonnance du 16 décembre 1636 signée par le duc d'Épernon, décrétant la levée de 150 000 livres pour l'ensemble de la Généralité de Bordeaux, destinées à l'armée de Guyenne cantonnée à Bayonne. Cela correspondait à un accroissement d'un tiers de la taille. Un archer de la Sénéchaussée de Périgueux, Jean CHALEPPE, juge de Breuilh, bourgeois de Périgueux et propriétaire dans le Pariage, y apporta les

commissions d'impôt. Sa maison fut brûlée, son cheptel égorgé. Il dut fuir. Sous les ordres d'Antoine de RIBEYREIX, quatre à cinq mille hommes se réunirent et marchèrent sur Périgueux. La ville résista, mais le Lieutenant Général de la Sénéchaussée, Jean de JAY, seigneur d'Ataux, fut fait prisonnier. Les paysans élirent alors un général, le seigneur DUPU de LA MOTHE-LA-FORET, beau-frère du marquis d'ABZAC de LA DOUZE, seigneur de Vergt, et cousin germain du seigneur de Razac. Une seconde grande assemblée groupa trente mille personnes près de l'étang de la Vernide le 7 ou le 8 mai. LA MOTHE-LA-FORET choisit huit mille hommes et les fit équiper sur un pied de guerre. Un troisième rendez-vous eut lieu à Bergerac, dont les Croquants se rendirent maîtres facilement. Cette armée comprenait un certain nombre de gentilhommes, qui étaient, outre LAMOTHE-LA-FORET et RIBEYREIX, le baron de MADAILLAN, le marquis d'AUBETERRE, le baron de FAGES, Jean de FETTES seigneur de la Mothe-Grignols, ainsi que des hobereaux mal identifiés, des praticiens, un médecin, des prêtres, des marchands, des artisans et surtout des laboureurs, toute une panoplie représentative des anciens ordres, réunis pour une cause commune, la liberté de l'impôt et le rétablissement de la justice locale. LAMOTHE-LA-FORET fortifia Bergerac avec le projet de descendre sur Bordeaux en prenant Sainte-Foy au passage. Mais il échoua devant cette place. L'armée des révoltés descendit alors dans l'Agenais, prenant Eymet le 28 mai, La Sauvetat, Miramont et Lauzun. Le duc d'Epéron, âgé de 82 ans, impuissant dans son château de Cadillac, appela son fils, le duc de LA VALETTE, qui s'élança au devant des rebelles. La rencontre eut lieu à La Sauvetat le 1er juin. Ce fut une véritable boucherie. Le marquis de DURAS fut dépêché auprès de LAMOTHE-LAFORET, replié à Bergerac, pour parlementer et éviter un nouveau massacre. L'armée des Communes accepta de se disperser moyennant l'abolition du Roi. RIBEYREIX et Jean de FETTES furent quand même décapités à Périgueux. LAMOTHE-LAFORET, lui, ne fut pas retrouvé.

Le Pariage ne fut pas pacifié pour autant. L'armée rebelle continua à exister dans la clandestinité avec pour chef le marquis d'AUBETERRE, ensuite un nommé PINEAU, pris et décapité en 1638, et enfin Pierre GRELLETY, qui amena la subversion pendant trois ans à son paroxysme.

B) La guerre des Croquants de 1638 à 1641.

Pierre GRELLETY, né vers 1600, était originaire du village de Peyrafon, dans la paroisse de Saint-Jean-de-Vergt. Il était laboureur de son premier métier, mais interrogé sur sa qualité en 1642, il se dit soldat. Il avait participé avec son père et son frère, autre Pierre, à l'épopée de mai 1637, mais obscurément. Parlant le bas gascon, il ne connaissait que quelques mots de français, et ne savait pas lire et écrire. Les GRELLETY avaient une soeur mariée avec un BRUNETAUD, de Faucheyrias. Ils avaient un cousin, CASTANET, habitant du lieu des Mondis à Saint-Martin-des-Combes, qui servit d'intermédiaire entre le duc de LA FORCE et le chef des Croquants. Enfin, lors de sa soumission en décembre 1641, un des émissaires de Pierre GRELLETY fut le vicaire de Saint-Mayme-de-Peyrerol, Michel GIBIAT, qui avait, semble-t-il, déjà joué un rôle en mai 1637.

Deux faits sont intervenus en 1638 pour précipiter Pierre GRELLETY hors la loi. Le premier fut la violence des gens de guerre logeant dans son village. Le capitaine de la compagnie était le chevalier de CHAVIGNY, qui devait avoir une commission pour escorter les sergents des tailles. On a dit que le capitaine était en train de maltraiter le père de GRELLETY quand celui-ci le tua net. En fait, le capitaine fut obligé de s'enfuir en abandonnant ses bagages. Le deuxième fait est l'assassinat de l'avocat JONJAY, bourgeois de Périgueux, dont le domaine de Boiras était mitoyen de Peyrafon. Comme il y avait un procès entre les GRELLETY et les JONJAY, Pierre GRELLETY fut accusé du meurtre.

D'emblée, GRELLETY prit la tête de la sédition, qui n'avait plus de chef, et commença une guerre d'embuscades et de coups de main. L'armée des Croquants était partout, invisible, insaisissable, tenant la route de Périgueux à Bergerac et rançonnant les voyageurs. Le butin était caché dans une grotte, "lou cro de Grellety", qui existe toujours, ressemblant à une sorte d'entrée aux enfers.

Le 30 janvier 1639, le Sénéchal de BOURDEILLE organisa une première expédition dans la forêt de Vergt, mais ne rencontra personne. Une seconde eut lieu en avril et fit quelques captifs. Le comte de GRIGNOLS installa une faction aux abords de la forêt. Le père de GRELLETY fut capturé à Cendrieux et roué à Bordeaux le 8 décembre. En mars 1640, GRIGNOLS tenta une troisième expédition qu'il voulut définitive, mais GRELLETY lui infligea une déroute sanglante : perte de deux cents hommes, dont quatorze officiers. GRIGNOLS fut lui-même blessé. C'est alors que le marquis de SOURDIS, Lieutenant Général de Guyenne, accourut pour diriger une quatrième expédition avec l'effectif de deux régiments, faisant abattre les arbres et brûler les fourrés. Après son départ, les déprédations des Croquants reprirent de plus belle. La maison de Meycourbie, appartenant à Martial d'ALESME, Lieutenant Criminel de Périgueux, fut incendiée. L'archer CHALEPPE, qui connaissait la forêt aussi bien que GRELLETY, réunit des gens à lui pour l'abattre, mais ne réussit qu'à tuer son meilleur lieutenant, GORGETORTE.

Le Roi pensa alors à la diplomatie et chargea le Maréchal de LA FORCE de composer avec GRELLETY. C'est à ce moment que le baron de MADAILLAN entra de nouveau en scène, accusant les ducs d'EPERNON et de LA VALETTE d'avoir voulu faire assassiner RICHELIEU par GRELLETY. Mais ce dernier, appuyé par le duc de LA FORCE et le marquis de LA DOUZE, réussit à rétablir la vérité. Le Roi lui accorda des lettres de rémission en novembre 1641, et GRELLETY fit sa soumission au Lieutenant Général de Bergerac le 19 décembre au bourg de Lembras. Ayant obtenu le brevet de capitaine, il emmena aux armées avec lui une centaine de ses meilleurs compagnons et son frère Pierre, qui était son lieutenant. Ils quittèrent la province le 25 janvier 1642 pour l'Italie, où GRELLETY devint gouverneur de la place de Verceil et mourut neuf mois après.

La cause de GRELLETY n'avait pas d'issue, mais servit un antagonisme profond existant entre les bourgeois de Périgueux, non taillables

et traités de gabeleurs, et les habitants du Pariage, de quelque ordre qu'ils fussent, répugnant à se soumettre au pouvoir centralisateur. GRELLETY fut, de ce fait, protégé, voire encouragé, dans son action. Le Sénéchal de BOURDEILLE lui faisait savoir à l'avance l'itinéraire qu'il allait suivre. Gabriel DESMAISONS, procureur d'office de Vergt, serait venu chercher GRELLETY pour brûler la demeure du Lieutenant Criminel. Les rebelles trouvaient facilement refuge dans les repères nobles de Faure, des Bourboux et de Fonlongue. Les marchands du bourg de Vergt les alimentaient en armes et en poudre, en échange des bestiaux raziés dans les métairies des bourgeois de Périgueux.

C) La Fronde de 1649 à 1652.

En Périgord la Fronde est, dans ses manifestations, une suite logique de la guerre des Croquants, et la cause des "Mazarins" semble se confondre avec celle des officiers de finance. Les paysans du Pariage reprirent les armes dès l'été 1649. A Bordeaux, dans les troupes qui s'opposèrent aux royaux débarqués à Lormont le 10 décembre 1649, il y avait 250 périgourdiens du Pariage. Le 27 mai 1650, la Princesse de CONDÉ vint camper à Vergt, reçue par le baron d'AUBEROCHE et le marquis de LA DOUZE. Six cents hommes armés offrirent leurs services à la Princesse Périgueux était aux mains des frondeurs. La garnison était commandée par l'archer CHALEPPE, nommé général du Pariage. En mars 1652, la cavalerie de BOURDEILLE envoya contre la ville quelques escadrons, qui se présentèrent sur le tertre Saint-Sicaire. Là, une volée de canon, tirée de la terrasse Taillefer, les délogea. "Cependant, écrit Pierre de BESSOT dans son journal, toute la ville se mit sous les armes et un nommé BOSVIEL, étant allé reconnaître, fut blessé par les ennemis au dessous des Jacobins". Il s'agit probablement de Pierre GRELLETY sieur de BOSVIEL, cousin éloigné du précédent, qui demeurait alors à Saint-Michel-de-Villadeix, était lieutenant de la juridiction de Saint-Maurice, et avait 32 ans à cette date. Il devait être à Vergt lors du passage de la Princesse de CONDÉ.

Après la chute de Périgueux, où CHALEPPE fut tué ainsi que le marquis de CHANLOST, qui commandait la ville, les royaux se vengèrent par une expédition punitive qu'on appela "la défaite générale du Pariage". Les paroisses de la forêt de Vergt furent ravagées en représailles des longues années de petite guerre que leurs habitants avaient fait subir aux bourgeois de la cité.

II - ETYMOLOGIE DU NOM - ORIGINE DE LA FAMILLE

On a vu que le chef des Croquants, Pierre GRELLETY est originaire de Peyrafon à Vergt (certaines relations disent à Coustaudou). Le sieur de BOSVIEL, autre Pierre GRELLETY, plus jeune que le précédent d'une vingtaine d'années, est lui aussi indirectement originaire de Peyrafon. Il est né à Saint-Mayme-de-Peyrerol, au lieu-dit de Coutel, en novembre 1619, fils de Foucaud-Antoine GRELLETY, notaire royal et de Jeanne FAURE. Foucaud est d'un autre niveau social que le croquant. Il parle français, sait lire et écrire, sa signature est magnifique, et

il est riche. S'il titre son fils Pierre du nom de BOSVIEL, c'est qu'il possède la terre de ce nom, terre noble qui devint le lieu de résidence de la branche aînée. De plus, il titre son fils aîné Jean du nom de CLUZEL, autre terre noble dont il sera rendu hommage. Il possédait également la métairie de Lafon de Peyrafon, que ses descendants vendirent à un autre GRELLETY en 1769. On peut penser sans erreur que le notaire Foucaud-Antoine GRELLETY, qui portait peut-être le surnom de LAFON, venait de Peyrafon, et que c'est en raison de son mariage avec une héritière de Saint-Mayme, qu'il s'est installé dans cette paroisse.

Le nom de GRELLETY est fréquent aux 17^e et 18^e siècles dans les registres paroissiaux de Vergt et des paroisses voisines de Saint-Mayme, Saint-Amand et Saint-Michel. Mais, c'est au hameau de Peyrafon et les hameaux voisins qu'il apparaît le plus dense. Peyrafon est visiblement le lieu de dispersion privilégié du patronyme. Socialement les GRELLETY sont des laboureurs, illettrés comme le fameux capitaine, mais pas tous. Un Pierre GRELLETY, sergent royal, est mort âgé de 80 ans en 1691 au lieu de Toirac (un kilomètre de Peyrafon) et fut enterré dans l'église Saint-Jean-de-Vergt. Enfin, un document de 1552, mal recopié au 18^e siècle, relate l'existence de nombreux GRELLETY, habitants de Peyrafon : Maître Eymar GRELITIS prêtre, Martin, Jean et Pierre ses frères, ainsi que Bertin, Laurent, Mathieu, autre Jean et Guilhon, ses parents, reconnaissent tenir certains droits de Messieurs les Chanoines de Périgueux et leur devoir des rentes pour la possession de différents biens situés dans le vallon du Vern. A partir de tous ces frères et cousins groupés dans le même hameau au milieu du 16^e siècle, il n'est pas surprenant que le nom ait éclaté. Il n'est pas surprenant, non plus, que si les GRELLETY avaient déjà rang de notables de village comme la présence de ce prêtre permet de le supposer, cette notabilité n'ait pu être transmise à tous les collatéraux, éliminés de l'héritage par le droit d'aînesse. Ce phénomène est d'autant plus imaginable au 16^e siècle, qu'il se poursuit aux suivants, et qu'il peut être constaté à propos de n'importe quelle autre famille. Voici comment le croquant et le frondeur étaient sûrement cousins, on ne sait à quel degré, bien que l'un fut paysan et l'autre notable de village.

Avant 1552, le nom de GRELLETY n'apparaît nulle part. Dans l'étude d'Arlette HIGOUNET-NADAL sur la Population de Périgueux aux 14^e et 15^e siècles (1978), figurent les patronymes voisins de CHANTEGREL en 1293 et 1363, de GREL de 1247 à 1331, de GRELLET en 1477. De GRELLETY point. Faut-il penser que ce nom vienne d'ailleurs ? Cela est peu probable jusqu'à preuve du contraire. Il est plus vraisemblable de croire qu'il est de formation tardive, dérivant du patronyme GREL ou GREILH, qui est courant dans la région de Vergt, ainsi que tout le Périgord et d'autres provinces tant de langue d'Oc que de langue d'Oïl. GREL veut dire en ancien français grillon. L'existence des patronymes CHANTEGREL, CHANTEGRELLET, CANTAGREL confirme qu'il s'agit en effet d'un animal qui chante. Dans son Dictionnaire étymologique des Noms de Familles, DAUZAT estime que GREL sert à l'origine de sobriquet pour désigner les personnes rieuses, heureuses de vivre. Des romains portaient déjà le nom de

GRYLLUS (grillon), peut-être pour la même raison. Mais le même nom se trouve en toponymie sous les formes GREL, GRELLERIE, CHANTEGREIL, à l'exception de GRELLETY, dans les environs immédiats de Vergt. Qui du lieu ou de la personne a donné son nom à l'autre ?

Toujours est-il que GRELLETY est probablement un diminutif de GREL : "la GRELLETIE" a voulu désigner au début la communauté, la maison née, la famille des GREL, au même titre que "la GRELLERIE", qui existe à la fois en toponymie et en patronymie. Ainsi, les membres du groupe familial, qui s'appelaient GREL, sont-ils devenus à l'usage des GRELLETY tardivement au 14^e ou au 15^e siècle. Voilà pourquoi le nom n'est pas ancien et pourquoi il est si peu répandu. Il est même probablement unique ce diminutif n'étant apparu qu'une fois.

III - LES NOTABLES DE VILLAGE

Les GRELLETY de LAFON, à savoir la descendance du notaire Foucaud, se différencient des autres GRELLETY par leur fortune, leur rang et leurs fonctions. Le montant des successions et des dots est dix à cinquante fois supérieur. Ils sont pour la plupart titrés Monsieur Maître et Sieur de quelque chose. Ils sont souvent qualifiés de bourgeois même quand ils n'habitent que la campagne et n'ont aucun droit de cité dans un bourg ou une ville. Les femmes sont appelées demoiselles. Ils sont toujours enterrés dans l'église paroissiale, où ils ont un tombeau. GRELLETY de MARAVAL en achète un en 1731 dans l'église de Saint-Mayme pour 40 livres, car il est cadet et n'a pas droit à celui de son père. Bien entendu, ils savent parler, lire et écrire le français. Les femmes sont également lettrées, quoique certaines ne signent plus au 18^e siècle. Enfin, les professions et les fonctions des GRELLETY de LAFON sont principalement juridiques, mais aussi ecclésiastiques, médicales et militaires. Exceptionnellement apparaît à la fin du 18^e siècle un maître d'école

A) La fortune et le rang.

1) Fluctuations et inégalités.

a) *La branche aînée.* - En 1672 et 1679 Jean GRELLETY du CLUZEL rend hommage avec les gentilhommes du Périgord pour ses terres de Bosviel et du Cluzel. Il est dit bourgeois et même baron de Bosviel. Tous ces biens, ainsi que ceux de Coutel, qui sont roturiers, doivent venir de la famille FAURE, issue, semble-t-il, de la bourgeoisie de Périgueux. Mais, les descendants s'appauvrissent. Ils ont trop d'enfants. La branche aînée, qui réside à Bosviel, a du mal à se maintenir. Seule, celle de GRANDBOIS, sans doute à cause d'une bonne alliance, garde un rang important à Coutel. Celle de LA REYFRERIE, résidant également à Coutel, n'a pas assez de biens et engendre en une génération un laboureur, un journalier et un maître menuisier, qui part à Beaune en Bourgogne en 1770, après avoir cédé tous ses droits paternels pour la somme de 800 livres. Un dernier rameau, portant le nom de LAFON, hérite d'une petite propriété à Beauregard qui lui permettra de s'y installer et de rester à un niveau de notables. Les cadets

1986. 70 abonnés Dordogne
46 — Gironde